



A qui appartient ma voiture payée par un autre

Par **bobthejelly_old**, le **27/05/2007** à **20:17**

Bonjour, il y a quelques mois j'ai acquis une voiture mais c'est une autre personne qui l'a payée par cheque.

La carte grise est a mon nom mais c'est cette autre personne qui l'a payé pour des questions de facilité.

Depuis quelques temps nos relations se sont aggravé, donc nous nous parlons plus; et depuis peu elle me dit que la voiture est a elle et c'est elle qui l'a payé, elle a encore une copie du cheque. La voiture etant a mon nom, qu'en est-il?

c'est vrai j'ai entendu parlé que l'objet appartient a celui qui l'a payé en cas de litige. comment faire?

si cela s'avere vrai, que peux-t-il se passer si je revends cette voiture?

que pourra faire cette personne si jamais la voiture ne m'appartiens plus, n'est plus a mon nom?

merci
Jean